

## Sécurité, Sûreté et Environnement maritime



### DES NAVIRES EN TOUTE SECURITE

- **De la mer au quai...**

La sécurité commence en mer, telle est la règle.

Dès la rade, un **VTS** aux ports les plus fréquentés; La Goulette et Rades prend en charge le navire ; il ne le quittera plus jusqu'à son accostage. D'autres VTS seront installés aux ports de Bizerte, Sfax et Gabès.

La capitainerie du port contrôle toutes les manœuvres effectuées sur la route à suivre pour entrer ou sortir des bassins ainsi que tout mouvement à l'intérieur du port.

Le **contact radio** est maintenu entre la capitainerie et le navire à tout moment 24/24H.

### LA SECURITE DU NAVIRE ET DE SA CARGAISON EST ASSUREE

La capitainerie du port assure la sécurité du navire et notamment la prévention et l'organisation de la lutte contre tout sinistre.

### LE RISQUE EST MAITRISE

- **Identifier le risque ...**

Des mesures de sécurité particulières sont prises pour chaque opération de chargement ou de déchargement des produits pétroliers (bruts et raffinés), chimiques et matières et produits dangereux. Les opérateurs portuaires et les officiers de chaque port peuvent ainsi identifier la marchandise et la nature du risque qui peut survenir, de même que les mesures à prendre pour l'éviter ou le combattre.



- **... et le contrôler**
- **La capitainerie du port**

assure le contrôle des déclarations de toute arrivée dans ses installations de même que les marchandises classées dangereuses que se soit à l'import ou à l'export.

- **Les officiers de port**
  - L'ensemble des opérations d'accostage, d'amarrage, de désamarrage et d'appareillage



- des navires.
- Les opérations de chargement et de déchargement, de manutention et d'enlèvement des marchandises.
  - L'accès et la circulation des personnes, des véhicules et des engins à l'intérieur de l'enceinte portuaire.

#### ▮PREVENIR ET SURVEILLER

### Les risques dans les zones industrielles connexes aux ports :

Une étude de dangers de la zone pétrolière du port maritime de commerce de Rades est en cours pour :

- Identifier et analyser les risques et l'évaluation des conséquences possibles sur l'environnement et la présentation des scénarios.
- Recenser les moyens actuels et la vérification de l'adéquation besoin/moyens.
- Arrêter les méthodes et les moyens d'intervention en cas d'accident ou de sinistre.

#### ▮COORDONNER LES INTERVENTIONS...

De toutes les autorités et des opérateurs dans les ports, par la mise en place, des **comités de sécurité et de sûreté portuaire** dans tous les ports.

#### ▮RENFORCER LA SECURITE DANS LES PORTS PAR...

- L'évaluation de la sécurité et des moyens de détection et d'extinction des incendies dans les ports
- L'identification et l'analyse des risques possibles sur l'environnement.
- La mise en place d'un plan d'intervention et des moyens adéquats.
- La formation du personnel portuaire et la multiplication des exercices périodiques et simulation.

#### ▮DES HOMMES ET DES MOYENS TOUJOURS PRETS

- **Un personnel (officiers de port et marins des remorqueurs) avertis et prêt à intervenir efficacement pour lutter contre les incendies et toute sorte de pollution en collaboration avec les organismes spécialisés.**
- **Une présence rassurante :**
  - Une unité de la protection civile est installée soit dans l'enceinte portuaire soit tout près de celle-ci.
  - un ou deux remorqueurs par port, équipés de moyens pour attaquer les incendies avec leurs canons à eau et armés pour lutter contre la pollution des bras d'épandage de dispersant.

#### ▮SURETE MARITIME

Tous les ports maritimes de commerce relevant de l'OMMP sont en conformité avec les dispositions du code ISPS :

- des audits et des plans de sûreté (PFSA et PFSP) approuvés depuis le 28 juin 2004 (avant l'entrée en vigueur du code) et audités chaque année ;
- des agents de sûreté (PFSO) désignés dans tous les ports ;

- des agents formés en matière de sûreté maritime et portuaire conformément aux dispositions du code ISPS en coordination avec l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et les organismes internationaux et nationaux compétents ;

Des opérations blanches et des exercices de sûreté effectués chaque année en coordination avec les autorités concernées et les navires accostés dans les ports.

La mise en place du code ISPS dans les ports maritimes de commerce relevant de l'OMMP a été appréciée et signalée par les différents organismes internationaux lors des visites effectuées aux ports.

#### ▮ DES MOYENS POUR RENFORCER LA SURETE

- des scanners pour assurer un contrôle efficace des conteneurs :
- des scanners pour le contrôle des passagers et de leurs bagages :
- des camions scanners pour le contrôle des véhicules :
- Le contrôle des enceintes portuaires par le système de télésurveillance :

La mise en place d'un système de télésurveillance au port de Radés est en cours de finalisation ainsi qu'une étude pour tous les autres ports.

- Des détecteurs de métaux portatifs pour le contrôle des passagers ;
- Des miroirs réfléchissants pour le contrôle et la fouille des véhicules et des camions aux entrées des ports ;
- Des détecteurs de CO2 pour la lutte contre l'immigration clandestine

#### ▮ LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, PREMIERE PREOCCUPATION

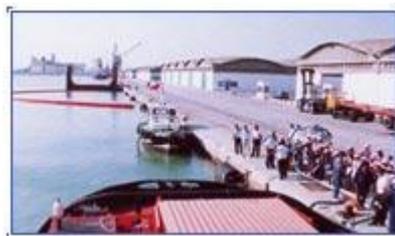
- **Equipements de lutte contre la pollution**

L'OMMP dispose de stocks d'équipements de lutte contre la pollution dans chacun des ports. Ces équipements ont été acquis dans le cadre du projet sous régional pour la gestion de la pollution pétrolière dans le sud-ouest de la méditerranée.

- **Opérations de lutte contre la pollution :**

#### **L'OMMP participe activement:**

Dans les opérations de lutte contre la pollution par les hydrocarbures même en dehors des ports.



- **Exercices et simulations :**
  - Egalement dans toutes les opérations blanches de lutte contre la pollution marine en collaboration avec les organismes spécialisés du Ministère chargé

de l'environnement

- **L'OMMP organise** des journées de protection du milieu marin :
  - Dans chacun des ports et à l'occasion de la journée nationale de propreté et de protection de l'environnement.
  - Et annuellement, à tour de rôle entre les ports, une journée de sensibilisation sur la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution.
- **Plan d'eau nettoyé :**

Chaque jour, les macro- déchets et toutes autres formes de pollution qui souillent le plan d'eau sont enlevés.

- **L'eau est contrôlée**

Depuis 1996 l'OMMP procède à l'analyse des eaux et des sédiments dans les bassins de tous les ports maritimes de commerce et dans quelques points de référence le long du littoral tunisien.

Les résultats des analyses permettent d'évaluer l'impact des actions menées pour préserver l'environnement dans ces ports.

- **Des espaces verts dans le domaine portuaire...**

Des arbres et des plantes sont implantés hors de l'enceinte portuaire, formant écran décoratif et protecteur.

#### INTEGRATION DES DECHETS DES NAVIRES DANS LE SYSTEME NATIONAL DE GESTION DES DECHETS URBAINS.

- **Création d'une commission interdépartementale :**
  - Faire le diagnostic dans les différents ports (situation des professionnels et procédures de contrôle et de suivi),
  - Evaluer les potentialités de traitement de déchets dans la zone d'implantation des ports maritimes de commerce,
  - Adopter un manuel pour chaque port pour :
    - arrêter les procédures de collecte;
    - sécuriser le transfert du port vers les stations de traitement
    - arrêter les procédures de réception dans les stations de traitement



#### INTEGRATION DES DECHETS DES NAVIRES DANS LE SYSTEME NATIONAL DE GESTION DES DECHETS URBAINS.

- **Création d'une commission interdépartementale :**

- Faire le diagnostic dans les différents ports (situation des professionnels et procédures de contrôle et de suivi),
- Evaluer les potentialités de traitement de déchets dans la zone d'implantation des ports maritimes de commerce,
- Adopter un manuel pour chaque port pour :
  - arrêter les procédures de collecte;
  - sécuriser le transfert du port vers les stations de traitement
  - arrêter les procédures de réception dans les stations de traitement

